Licence professionnelle Vision industrielle

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Vision industrielle. 2014, Université de Nîmes - UNÎMES. hceres-02038549

HAL Id: hceres-02038549

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038549v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle

Vision industrielle

de l'Université de Nîmes

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014

agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre2006[1]*,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

[1] Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes
Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Montpellier

Établissement déposant : Université de Nîmes

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Vision industrielle

Secteur professionnel : SP2–Production et transformations

Dénomination nationale : SP2-3 Automatique et informatique industrielle

Demande n° S3LP150008847

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Unité de formation et de recherche (UFR) de Sciences, rue du Docteur Georges Salan 30021 Nîmes.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Pas de lien formalisé avec le monde professionnel.

Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Vision industrielle* prépare au métier d'assistant-ingénieur ou technico-commercial pour les activités associées au contrôle qualité et à la métrologie dans les industries. Les emplois de niveau II visés sont associés essentiellement aux domaines de la métrologie et du contrôle dimensionnel dans l'industrie mais au moyen de systèmes de mesure basés sur la vision, domaine en constante expansion. Sont également visés des emplois dans le domaine de la biométrie et de l'imagerie médicale.

La formation a été ouverte en septembre 2010 et accueille une dizaine d'étudiants, venant principalement de BTS.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale :

La formation correspond à un réel besoin du monde économique ; cependant, elle accueille un nombre très limité d'étudiants. Le taux d'attractivité est très faible et, bien qu'elle soit insérée dans un cycle Licence à l'UFR de sciences, aucun étudiant ne provient de filière L2. Les effectifs ne dépassent pas une dizaine d'étudiants qui proviennent essentiellement de BTS et dans une moindre mesure de DUT. Le taux de réussite au diplôme est très faible de 20 à 60 %. Les causes évoquées des échecs sont la réorientation au cours du premier semestre.

Les modalités pédagogiques respectent le cadre général des licences professionnelles. Le programme est défini suivant une approche classique mettant *a priori* peu en avant l'aspect professionnel. Il n'est pas précisé le ratio cours magistraux/travaux dirigés, le volume de travaux pratiques ainsi que l'adaptation du contenu à des publics provenant de BTS. L'approche est peut-être trop théorique, ce qui peut expliquer les réorientations en cours de formation.

L'insertion professionnelle ne peut être évaluée à travers le dossier puisque seule une réponse (recherche d'emploi) est précisée. L'implication des professionnels dans la formation, avec 30 % des heures d'enseignement (mais seulement 25 % dans le cœur de métier) est bonne ; ce qui aurait pu renforcer les aspects pratiques. Le dossier ne fait toutefois pas apparaître de formalisation de convention avec des entreprises ou une branche professionnelle. Il serait important, si la formation est maintenue, de travailler à mettre en place des relations fortes avec les entreprises afin de garantir l'adéquation de la formation avec leurs besoins.

Le pilotage de la formation est peu évoqué dans le dossier. Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an mais il n'est pas évoqué la participation en son sein de représentants d'entreprises et d'étudiants. La question de l'adéquation entre la formation et la demande locale ne semblant pas effective, l'université envisage la fermeture de cette licence professionnelle.

Points forts :

- Implication de professionnels dans la formation.
- Domaine et objectifs visés correspondants à de nouvelle technologie en fort développement dans les entreprises.
- Qualité de l'équipe de formation.

Points faibles :

- Pas d'attractivité, effectifs trop faibles pour assurer un fonctionnement pérenne.
- Pas d'implication forte des entreprises, pas de partenariat conventionné avec des entreprises ou des organismes professionnels.
- Pas de valorisation de la formation dans le cycle Licence.
- L'aspect technico-commercial revendiqué n'est pas décliné en termes de pratique et de contenu pédagogique.

Recommandations pour l'établissement :

Cette formation récente, a du mal à démarrer. Le domaine de la vision industrielle correspond bien à un besoin fort des entreprises. Les métiers préparés mériteraient d'être mieux ciblés, notamment l'orientation technico-commercial qui est judicieuse dans ce domaine de technologie pointue. Un élargissement du champ disciplinaire pourrait être envisagé mais il n'apportera pas de solution pérenne si les liens avec les partenaires industriels ne sont pas plus développés.

Afin d'améliorer l'attractivité de la formation, il serait indispensable de promouvoir la formation au sein du cycle Licence de sciences, et également d'établir des partenariats avec les filières DUT ou BTS pour lesquelles la licence peut offrir des débouchés.

Observations de l'établissement

Emmanuel ROUX
Président

Dossier suivi par
Nicolas LEROY
Vice-président Chargé des Etudes
et de la Vie Universitaire

Nîmes, le 20 juin 2014

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, les réponses aux évaluations des formations de l'université de Nîmes, réalisées par les experts de l'AERES sur la base des dossiers déposés par les responsables des diplômes de niveau Licence, Licence professionnelle et Master, dans le cadre de la campagne d'accréditation de la vague E.

Je tiens, par votre intermédiaire, à remercier les experts pour la qualité et le caractère constructif de leurs évaluations. Celles-ci seront prises en compte par les équipes pédagogiques dont certaines ont souhaité apporter quelques éclaircissements ou compléments aux observations faites par les experts. Ceux-ci ont été regroupés par formation dans les pages qui suivent.

En dehors de ces réponses ponctuelles, je souhaiterais insister sur plusieurs points plus généraux :

- L'évaluation qui a été faite porte sur des formations qui, pour certaines, sont appelées, dans le cadre de la procédure d'accréditation de la vague E, à connaître de profondes restructurations. Les recommandations faites à l'AERES sont dans ces cas difficiles à suivre, même si toutes les observations faites par les experts sont prises en compte par les équipes pédagogiques dans l'organisation des futures formations.
- Malgré des recrutements récents ou en cours, l'université de Nîmes reste une université fortement sous-encadrée. Cette donnée, sur laquelle les marges de manœuvre de l'université sont très faibles, n'a pas été suffisamment prise en compte par les experts dans les observations sur les faiblesses en termes de pilotage et de suivi des étudiants, notamment au niveau Licence.

Je vous souhaite bonne réception de ces réponses et vous prie, Monsieur le Directeur, de croire en ma considération distinguée.

Le Président de l'Université
de Nîmes

Emmanuel ROUX

Université de Nîmes
Rue du Dr Georges Salan
F-30021 Nîmes cedex 1
Tél. 33 (0) 825 314 116
Fax 33 (0)4 66 36 45 87
www.unimes.fr

Département Sciences et Arts

Licence professionnelle Vision industrielle (Resp. : Jean Triboulet)

cette mention/spécialité ne fait pas l'objet d'observations